Date d'édition : 07/03/2023



Référentiel de Paye



200018 C Indemnité de licenciement et de pécule

1. Identification

200018
IND. LICENCIEMENT PECULE
0018
Indemnité de licenciement et de pécule
200018 C
Indemnité licenciement pour insuffisance professionnelle (Titulaires)
INTER - Interministériel
Indemnitaire
21/09/1985
01/09/2017

Documentation Pissarho

https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_en_masse/200018C_INTER_IND_LICENCIEMENT_PECULE.pdf https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_en_masse/EL_9_indiv_licenciement.XLSX

Commentaire	

2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret nº 85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de mise à disposition et de cessation définitive de fonctions		

3. Conditions d'attribution

3.1 Populations

3.1.1 Populations éligibles

T - Titulaire

3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Néant

Date d'édition: 07/03/2023

3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Néant

3.5 Autres conditions

L'indemnité est versée dans le cas : - d'un licenciement pour insuffisance professionnelle - si l'agent ne peut être admis à la retraite avec jouissance immédiate

3.6 Conditions d'exclusion

Néant

4. Incompatibilités

Code BJ	Libellé BJ	Entité porteuse de l'incompatiblité	Incompatibilité	Type et N° texte	NOR
200066	IND. DE DEPART VOLONTAIRE	MI150 MINARM	Totale	Décret 2009-83	DEFH0820804D
200747	IND. DE DEPART VOLONTAIRE	MI150 MINARM	Totale	Décret 2009-83	DEFH0820804D

Commentaire

Néant

5. Modalités de liquidation

1 - IND LICENCIEMENT PÉCULE TITU

5.1 Expression métier

Montant = 3/4*(Traitement brut afférent au dernier mois d'activité + Indemnité résidence + SFT)*(nombre d'années de services valables)

Dans le cas d'un fonctionnaire ayant acquis des droits à pension de retraite, les versements cessent à la date fixée pour l'entrée en jouissance de cette pension.

5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Contrôle sur Plafond	(Traitement brut +Indemnité de résidence + SFT)* 3/4*15(années de services validées pour la retraite) dans la limite du dernier traitement brut afférent aux derniers émoluments perçus par le fonctionnaire licencié.

5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Mensuelle	Jusqu'à extinction du montant calculé ou jusqu'à la date fixée pour l'entrée en jouissance de la pension

5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Néant	

5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
OUI	

6. PAY

6.1 Information PAY

Date d'édition : 07/03/2023

Mouvement 20
Code origine : 0 (Mois courant) ou 1 (Année courante) ou 2 (Année antérieure)
Code Indemnité : 0018
Sens : 0 (Payer) ou 1 (Retenir)
Mode de calcul : A (Précalculé)
Nombre d'unités : laisser à blanc ou mettre 0000
Montant : en centimes d'euros
Libellé explicatif : (25 caractères maximum) précisant notamment la période concernée, il sera repris sur le bulletin de paie.

6.3 Autres informations

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Non
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Non
Elément soumis à précompte Jour de carence	Non
Elément saisissable	Oui